



YouTube



Dimanche

27 juillet 2025

15 pages

No. 684

GRATUIT

Octroi de visas pour le hadj 2025

L'enquête révèle des manipulations flagrantes à l'ICC

- Certains membres souhaitent un changement de présidence à la tête du board, les irrégularités ayant été commises alors qu'elle était justement censée mettre de l'ordre dans l'organisation du pèlerinage pour rompre avec les pratiques du passé

Après le licenciement de deux employées portant le hijab

Le gouvernement envisage de revoir la loi

«Reward Money»



La FCC resserre l'étau

Démocratie parlementaire



L'indécence des complices d'hier qui donnent aujourd'hui des leçons

- Le PM dénonce l'antipatriotisme de l'opposition

Finance Bill 2025-2026

Un plan de transformation économique basé sur trois piliers fondamentaux

Incidents à la prison de Melrose

NHRC : 50% des images déjà visionnées

- Les auditions démarrent ce mardi

Téléchargez

votre copie gratuite tous les dimanches

<https://www.sundaytimesmauritus.com/news/>





BioloMix



New Generation Cooking,
 Hot & Cold Functions,
 Stewing, Braising,
 Steaming, Blending
 Dry & Wet Grinding,
 Smoothie, Porridge,
 Hot Soup, Ice Crushing
 and many more.

300°C
 Resistance to cold
 and heat shock

Five Layers
 Composite Cup

Health
 Thickened
 Borosilicate
 Glass

	
1250ML Hot Drink	1500ML Cold Drink

- ① Trace element layer
- ② Antioxidant ion layer
- ③ Nanoglobulin layer
- ④ Water molecule activated layer
- ⑤ Harden tempered layer



Represented by

MULTI HOUSEWARE Co. Ltd

1st Floor - Madeleine House 54, SSR street, Port-Louis.

Tel: 216 0602 / 5 922 3392 / 5 784 4488

Octroi de visas pour le hadj 2025

L'enquête révèle des manipulations flagrantes à l'ICC

L'enquête instituée par les autorités mauriciennes pour faire la lumière sur les allégations de manipulations dans l'organisation du pèlerinage à La Mecque a révélé des pratiques frauduleuses flagrantes au sein de l'«Islamic Cultural Centre» (ICC). Selon nos informations, les documents officiels obtenus dans le cadre de cette investigation exposent un système de favoritisme qui a permis à certains pèlerins de contourner illégalement la liste d'attente.

L'affaire la plus révélatrice concerne deux sœurs dont les numéros d'enregistrement ont été manipulés de manière spectaculaire. Leurs positions sont passées de 38 014 et 38 015 à 8915 et 8916 respectivement, leur permettant ainsi de devancer près de 30 000 personnes sur la liste d'attente officielle. Cette manipulation a été découverte fortuitement lorsque l'une des bénéficiaires avait adressé une lettre à l'ICC demandant une considération spéciale, arguant que leur mère et leur oncle figuraient parmi les 1500 pèlerins autorisés à partir cette année.

Des cas multiples de «fictitious numbers»

L'enquête a également mis en évidence l'utilisation de «fictitious numbers» - des

numéros d'enregistrement fictifs attribués à des personnes qui avaient déjà effectué le pèlerinage les années précédentes. Un document révèle plusieurs cas troublants. Ainsi, des pèlerins ayant déjà accompli le Hadj en 2010, 2013, 2014 et 2023 se sont vu attribuer de nouveaux numéros fictifs. Ces numéros appartiennent en réalité à d'autres personnes inscrites légitimement sur les listes d'attente. Ce système semble avoir été mis en place pour permettre aux bénéficiaires d'effectuer à nouveau le pèlerinage, au détriment de nouveaux candidats.

Une pratique qui est, dit-on, anti-islamique alors que le hadj est un des cinq piliers de l'Islam.

Des questions surgissent ainsi sur l'ampleur de la fraude. Combien d'autres cas similaires existent-ils ? Qui, au sein de l'ICC, était au courant de ces pratiques ? Ces manipulations ont-elles été orchestrées par des individus isolés ou s'agit-il d'un système organisé impliquant plusieurs niveaux hiérarchiques ? Depuis combien d'années ces manipulations ont-elles cours ?

mauvaise gestion de certains dossiers liés à la politique du logement dérange de plus en plus. Certains des nouveaux membres du board déplorent également son indisponibilité, arguant qu'il est toujours «last come, first go» lors des réunions de l'ICC. D'ailleurs, ces membres se demandent s'il serait toujours apte à diriger l'ICC après la découverte de ces manipulations flagrantes, commises sous sa présidence alors

During the screening exercise of the printed list of visa operator wise, the following discrepancies were noted:

SN	Name	Registration Number	Fictitious Registration No. Assigned
6	[REDACTED]	N/A	10756
7	[REDACTED]	N/A	1164
8	[REDACTED]	N/A	558
9	[REDACTED]	31722	514
10	[REDACTED]	31723	515
11	[REDACTED]	33816	518
12	[REDACTED]	31724	2956
13	[REDACTED]	N/A	21260

IMPORTANT NOTE:
 [REDACTED] - Already performed hajj 2023 - the fictitious number allocated to him belongs to [REDACTED]
 [REDACTED] - Already performed hajj 2010 - the fictitious number allocated to him belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2014
 [REDACTED] - Already performed hajj 2010 - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to him belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013
 [REDACTED] - the fictitious number allocated to her belongs to [REDACTED] ON DRAW OF 2013

Quels étaient les véritables critères utilisés pour bénéficier de ces faveurs ? Y a-t-il eu des contreparties ? L'enquête en cours permettra-t-elle de faire la lumière sur toutes ces questions ?

Par ailleurs, la présidence du conseil d'administration de l'ICC, confiée à un haut fonctionnaire du ministère du Logement et des terres soulève un certain mécontentement. La proximité et la complicité alléguée de ce dernier avec l'ancien Deputy Prime Minister, Steve Obegadoo, ainsi que la

qu'il était censé justement d'y mettre de l'ordre. Le fait qu'il est maintenant affecté auprès du ministre responsable du hadj n'arrange pas les choses, selon les voix dissidentes, d'autant que ce dernier a affiché sa volonté inébranlable de vouloir mettre de l'ordre dans l'organisation du pèlerinage. Toute cette affaire révèle l'ampleur du défi du gouvernement actuel dans sa mission de «rompre avec les pratiques du passé» et de restaurer la transparence dans l'organisation du pèlerinage.

Incidents à la prison de Melrose

NHRC : 50% des images déjà visionnées, les auditions démarrent ce mardi

L'enquête menée par la National Human Rights Commission (NHRC), à travers sa National Preventive Mechanism Division (NPM), avance à grands pas après les incidents signalés à la prison de Melrose le jeudi 17 juillet dernier. À ce stade, 50 % des images de vidéosurveillance ont été visionnées et sécurisées, indique la Commission dans un communiqué émis ce vendredi.

Le visionnage des enregistrements CCTV s'est poursuivi ce samedi 26 juillet. Toutes les séquences sont conservées

sous scellés afin de préserver l'intégrité de l'enquête.

Parallèlement, environ une trentaine de détenus ont déjà été entendus par les enquêteurs de la NPM. Ils ont tous déposé formellement leurs plaintes concernant les événements survenus dans l'enceinte carcérale.

La NHRC avait lancé ses investigations dès le lendemain des faits, soit le vendredi 18 juillet. À partir du mardi 29 juillet, la Commission entamera une

nouvelle phase de son enquête avec l'audition des membres du personnel pénitentiaire ainsi que des responsables de la prison de Melrose. Ces auditions s'appuieront notamment sur les images vidéo déjà analysées et les témoignages recueillis auprès des détenus.

La Commission précise qu'elle publiera régulièrement des mises à jour sur l'avancement de cette enquête. Celle-ci aboutira à la rédaction d'un rapport contenant des recommandations formelles aux autorités concernées.

« Reward Money »

La FCC resserre l'étau

L'ACP Dhunraz Gangadin a été reconduit en cellule policière vendredi après sa comparution devant la cour de district de Port-Louis. La police a objecté à sa remise en liberté conditionnelle, illustrant la gravité des accusations de blanchiment d'argent portées contre lui dans le cadre de l'affaire explosive du « Reward Money ».

Le haut gradé avait été arrêté jeudi par la 'Financial Crimes Commission' (FCC) et placé en détention vers 18h au 'Vacoas Detention Centre'. Son interrogatoire de près de sept heures, mené en présence de son avocat Me. Yash Badhain, n'a pas convaincu les enquêteurs, qui n'ont pas été satisfaits de certaines de ses explications.

Les enquêteurs cherchent à obtenir des éclaircissements sur des transactions bancaires suspectes portant sur plus de Rs 100 millions qui auraient transité sur le compte personnel de Dhunraz Gangadin. Ces opérations soulèvent de nombreuses questions, d'autant qu'elles se seraient produites alors qu'il occupait un poste stratégique au Police Headquarters, supervisant plusieurs unités sensibles: la 'Special Striking Team' (SST), la 'Force Crime Intelligence Unit' (FCIU) et la cellule spéciale de la SSU.

Un système de récompenses détourné ?

L'enquête de la FCC se concentre sur le processus de décaissement des fonds liés au « Reward Money ». Selon les déclarations de Dhunraz Gangadin, son rôle consistait à acheminer les demandes



de récompenses soumises par ses unités jusqu'au bureau du Commissaire de police. Une fois validées, les fonds lui étaient transférés pour redistribution aux policiers concernés, chargés de remettre les récompenses aux informateurs.

Cemécanisme, initialement conçu pour encourager la collaboration avec des informateurs dans la lutte contre la criminalité, est aujourd'hui au cœur d'un scandale retentissant. Les enquêteurs ont également entendu un chef inspecteur qui travaillait en étroite collaboration avec l'ancien Commissaire de police Anil Kumar Dip, ce dernier ayant transmis directement plusieurs dossiers, dont celui du « Reward Money ».

Avec l'arrestation de Dhunraz Gangadin, c'est désormais un deuxième ACP qui se retrouve dans le collimateur de la FCC. L'ACP Lillram Deel avait

déjà été arrêté et a passé 28 jours en détention policière dans la même affaire.

Quatre officiers désormais impliqués

Deux autres officiers demeurent en détention préventive depuis leur arrestation le 17 juillet 2025 :

- L'ASP Faraaz Moniaruth (49 ans), accusé provisoirement de « *public official using office for gratification* »
- Le sergent Yeshdeo Seeboruth, accusé provisoirement de blanchiment d'argent

Tous deux ont comparu jeudi devant la cour de district de Port-Louis pour déposer des motions de libération sous caution. La demande de Moniaruth sera examinée le 31 juillet 2025, celle de Seeboruth le 1er août 2025.

Un scandale institutionnel majeur

Cette affaire révèle non seulement des soupçons de corruption au sein de la police sous le MSM, mais aussi un système de récompenses ayant échappé à tout contrôle. Les montants colossaux en jeu et le niveau hiérarchique des officiers impliqués font de ce dossier l'un des scandales institutionnels les plus retentissants de ces dernières années.

La FCC poursuit ses investigations pour retracer le circuit des fonds et identifier toutes les personnes impliquées dans ce système présumé frauduleux. Les enquêteurs affichent leur détermination à aller au bout de ce dossier, qui pourrait connaître de nouveaux rebondissements dans les semaines à venir.

UP



Reward money : L'impunité brisée

Ce scandale met en lumière un système profondément vicié qui opérait jusque-là dans l'ombre, au mépris de l'éthique et de la justice. Grâce aux enquêtes en cours, des pratiques longtemps soupçonnées mais rarement prouvées sont aujourd'hui exposées au grand jour. Cette transparence, aussi choquante soit-elle, est une étape nécessaire pour assainir les institutions et restaurer la confiance du public. Faire la lumière sur de tels abus, c'est déjà un pas vers la fin de l'impunité.

C'EST ÉCRIT

« Si on comprend bien, tous les moyens déployés pour traquer les trafiquants de drogue et combattre le trafic de drogue qui enrichissent les gros trafiquants ont été convertis en une poule aux œufs d'or pour ceux chargés d'éliminer ce fléau qui anéantit la jeunesse mauricienne dans tous les milieux et dans toutes les communautés. On constate de visu à quel point l'argent corrompt. L'ancien Premier ministre avait affirmé à l'époque que la drogue avait pénétré toutes les institutions. Comment pouvait-on savoir qu'une des institutions qui tombent directement sous la responsabilité du PMO avait pu avoir été touchée à ce point ? »



Jean Marc Poché
Le Mauricien
Samedi 26 juillet 2025

A ÉTÉ DIT



« Pendant plus de dix ans, la liberté d'expression a été massacrée et cela a conduit les Mauriciens, dégoûtés, à tout simplement cesser de regarder la MBC. La nouvelle direction a pris un autre chemin : celui de construire une télévision libre qui donne la parole aux Mauriciens. Et les chiffres, les témoignages nous le montrent : les Mauriciens reviennent vers la MBC. »

Alain Gordon-Gentil
L'Express
Mardi 22 juillet 2025

DOWN

Gaza meurt, le monde regarde ailleurs

Alors que des enfants meurent de faim à Gaza, le monde détourne les yeux. L'horreur est quotidienne, documentée, créée par ceux qui n'ont plus la force de hurler, mais rien ne bouge. Sous blocus israélien, la population s'éteint lentement, et l'indifférence des puissances mondiales transforme cette tragédie en une complicité silencieuse. Ce n'est plus une urgence humanitaire, c'est un abandon moral.



3rd Edition

Young Leaders

Boys Only
Age: 11 yrs - 19 yrs

EMERGING MUSLIM LEADERS IN A DIGITAL WORLD

Monday to Thursday
28th July - 31th July 2025 (Insha Allah)

10 AM - 2.30 PM

At CDI OFFICE,
14 Mayer Street, Port-Louis

Topics & Activities

- ◆ Insight from Surah Yusuf
- ◆ Addictions
- ◆ Communication Skills
- ◆ Effects of Media
- ◆ Teamwork
- ◆ Intro to Journalism
- ◆ Gaming
- ◆ Spiritual night
- ◆ Hiking

Scan QR code for registration

CDI CENTRE DOCUMENTATION ISLAM
CDI MAURITIUS

+230 217 3307
centrecdi@gmail.com

Nous sommes votre porte-parole
24h sur 24.

Faites nous parvenir vos infos, photos, vidéos ou doléances.

Elles seront traitées en toute confidentialité et seront publiées dans le journal ou sur notre site web.

Whatsapp Info

5 255 3635

SUNDAY TIMES

Démocratie parlementaire

L'indécence des complices d'hier qui donnent aujourd'hui des leçons



L'opposition parlementaire nous offre un spectacle aussi affligeant qu'édifiant : celui de voir d'anciens complices de dérives démocratiques se transformer soudainement en gardiens de la vertu parlementaire. L'incident autour de la délégation mauricienne au Parlement panafricain révèle une fois de plus l'hypocrisie crasse qui caractérise les deux membres de l'opposition, repêchés grâce au 'Best Loser System' (BLS).

Il faut une dose considérable d'audace pour que Joe Lesjongard, aujourd'hui leader de l'opposition, vienne faire la morale au gouvernement actuel sur la démocratie parlementaire. Cet homme qui, en tant que ministre sous le régime MSM, était un complice silencieux - voire actif - des dérives autoritaires de l'ancien Speaker Soorojdev Phokeer, ose aujourd'hui se poser en défenseur des principes démocratiques.

Avons-nous oublié les expulsions arbitraires d'honorables membres de l'opposition de l'époque ? Les suspensions injustifiées qui ont transformé notre Assemblée nationale en théâtre de l'absurde ? Ces actes, qui ont bafoué les règles les plus élémentaires du parlementarisme, se sont déroulés sous les yeux complaisants de Lesjongard, alors aux commandes du pouvoir exécutif. Son silence d'alors résonne aujourd'hui comme un aveu de culpabilité.

Mais l'ironie ne s'arrête pas là. Ce même homme qui prétend donner des leçons sur notre représentativité dans les instances internationales était aux affaires quand Maurice a failli être suspendu de la SADC pour avoir échoué à honorer une dette de Rs 515 millions destinée à financer le 'SADC Defence Pact'. C'est le gouvernement actuel qui a dû réparer les pots cassés

et éviter à notre pays cette humiliation internationale. Quel crédit peut-on accorder aux remontrances de celui qui a contribué à ternir notre image sur la scène régionale ?

Si l'attitude de Joe Lesjongard relève de l'amnésie sélective, celle d'Adrien Duval frise l'indécence. Cet homme qui a occupé le fauteuil de Speaker pendant seulement 78 jours s'est offert le luxe de trois missions à l'étranger, engloutissant près de Rs 750 000 des deniers publics. Un coût de près de Rs 10 000 par jour de mandat ! Voilà un record de prodigalité qui mériterait de figurer dans le 'Guinness Book'.

Comment celui qui a transformé sa brève fonction en voyage d'agrément permanent peut-il aujourd'hui se poser en gardien des finances publiques et de la bonne gouvernance ? Cette imposture morale est d'autant plus révoltante qu'elle émane de quelqu'un qui n'a jamais eu à rendre de comptes sur ses dépenses somptuaires.

L'ironie a atteint son paroxysme lors même de la séance parlementaire du 25 juillet. Après le statement du Premier ministre, Adrien Duval a tenté de soulever un point de droit et de faire une déclaration, en violation flagrante des Standing Orders qui ne le permettent pas après un statement ministériel. Malgré les tentatives de la Speaker Shirin Aumeeruddy-Cziffra pour le rappeler à l'ordre, il a persisté dans sa démarche irrégulière sans être expulsé. Voilà bien le paradoxe : celui qui vient donner des leçons sur le respect de la démocratie parlementaire bafoue lui-même les règles élémentaires de l'Assemblée, tout en bénéficiant de la tolérance d'un gouvernement qui, contrairement à ses prédécesseurs, respecte véritablement les principes démocratiques.

Parlement panafricain

Le PM dénonce l'antipatriotisme de l'opposition

Dans une déclaration faite à l'Assemblée nationale le vendredi 25 juillet 2025, le Premier ministre n'a pas mâché ses mots à l'égard de Joe Lesjongard qui a écrit au Parlement panafricain pour dénoncer la composition de la délégation mauricienne.

Citant l'Article 4 (3) du Protocole établissant le Parlement panafricain à l'effet que « les représentants de chaque État membre doivent refléter la diversité des opinions politiques de chaque Parlement national ou autre organe délibératif » et l'Article 4 (2) qui stipule que « chaque État membre sera représenté au Parlement panafricain par cinq membres, dont au moins une femme », il a rappelé que la députée Anabelle Savabaddy faisait partie de la délégation.

« Il convient de garder à l'esprit que, selon la tradition et la pratique établie, le leader de l'opposition ne fait partie d'aucune délégation nationale aux réunions parlementaires régionales ou internationales », a soutenu le Dr Navin Ramgoolam. Et d'ajouter que « le quatrième membre de Port-Louis Nord/Montagne Longue n'a pas exprimé le souhait de faire partie de la délégation nationale au Parlement panafricain qui, comme je viens de le mentionner, tient ses séances à Midrand, en Afrique du Sud. Il a plutôt préféré être considéré pour l'Union interparlementaire, l'UIP qui se réunit à Genève, en Suisse ».

Le Premier ministre a poursuivi en soulignant que « le troisième membre, qui ne siège pas sur les bancs du gouvernement, siège comme membre indépendant et n'appartient donc à aucun parti politique, ne peut donc pas être dit avoir des opinions politiques divergentes, ayant été élu sur la plateforme de l'Alliance que je dirige. Permettez-moi de rappeler ici qu'en tant que membre siégeant alors dans l'opposition, il a servi pendant deux mandats complets comme membre de la délégation nationale au Parlement panafricain, c'est-à-dire de mai 2015 à octobre 2019, et encore de mai 2020 à octobre 2024 ».

Le Dr Navin Ramgoolam a également dénoncé « l'humiliation auquel ses honorables membres élus ont été soumis, par le refus injustifié et totalement injustifiable du Comité d'accréditation du Parlement panafricain de les accréditer ». Le Premier ministre dit avoir ainsi exigé qu'ils reviennent. Il affirme avoir envoyé une lettre de protestation énergique au Président de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba.

Finance Bill 2025-2026

Un plan de transformation économique basé sur trois piliers fondamentaux

Lors de la séance du vendredi 25 juillet 2025 à l'Assemblée nationale, le Dr Navin Ramgoolam a présenté en deuxième lecture trois projets de loi cruciaux : le 'Finance Bill', le 'Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill', et l'« Economic and Financial Measures (Miscellaneous Provisions) Bill ». L'occasion pour le Premier ministre d'exposer sa vision pour transformer Maurice à travers ce qu'il qualifie de trois « changements fondamentaux » pour « sortir notre nation de l'abîme ».

Premier pilier : Un nouveau modèle économique résilient

Le gouvernement mise sur une refonte complète du secteur financier avec des amendements significatifs à la 'Financial Services Act', notamment le renforcement des pouvoirs d'investigation de la 'Financial Services Commission' (FSC) et l'introduction du « Bullion Banking » comme nouvelle activité bancaire privée autorisée.

Deuxième pilier : Un contrat social revitalisé

Cette dimension comprend un contrôle renforcé sur les opérateurs de jeux avec des mécanismes de surveillance électronique obligatoires, ainsi qu'une révision de la politique d'immigration avec l'introduction d'un plafond d'âge de 24 ans pour les enfants à charge des détenteurs de permis.

Troisième pilier : Une responsabilité fiscale accrue

C'est sans doute l'aspect le plus audacieux du budget, avec l'introduction de plusieurs mesures fiscales innovantes.

Des mesures fiscales révolutionnaires

La « Fair Share Contribution » : Une solidarité des hauts revenus

L'une des mesures phares est l'introduction d'une contribution



équitable pour les particuliers ayant un revenu imposable annuel, dividendes inclus, dépassant Rs 12 millions. Ces contribuables paieront une contribution de 15% sur l'excédent pendant trois années consécutives (2025-2028).

Pour les entreprises, une contribution similaire s'applique à celles ayant un revenu imposable et des fournitures dépassant Rs 24 millions par an, avec des taux variables selon leur régime fiscal :

- 5% pour les entreprises taxées à 15%
- 2% pour celles taxées à 3%
- 2,5% supplémentaires pour les banques sur les revenus des transactions résidentielles

L'Alternative Minimum Tax : Cibler les secteurs stratégiques

Une nouvelle taxe alternative minimale de 10% des bénéfices comptables ajustés sera appliquée aux secteurs où « la rentabilité ne reflète pas toujours l'impôt payé » : hôtellerie, assurance, intermédiation financière, immobilier et télécommunications. Les entreprises paieront soit leur impôt normal, soit cette taxe alternative, selon le montant le plus élevé.

Alignement sur les standards fiscaux internationaux

Le gouvernement introduit la « Domestic Minimum Top-up Tax » conformément aux règles GloBE de l'OCDE, garantissant qu'les entreprises multinationales avec un chiffre d'affaires mondial de 750 millions d'euros ou plus paient un taux d'imposition effectif d'au moins 15% à Maurice.

Modernisation administrative et numérisation

Le Dr Navin Ramgoolam a annoncé plusieurs mesures de modernisation :

- Acceptance des signatures électroniques sécurisées pour les documents hypothécaires
- Demande et délivrance électroniques des permis de travail
- Extension de la TVA aux services numériques fournis par des fournisseurs étrangers

Support aux PME et mesures sociales

Malgré les nouvelles taxes, le gouvernement maintient son soutien aux PME avec un chiffre d'affaires ne dépassant pas Rs 100 millions. Celles-ci continueront de bénéficier de plusieurs déductions fiscales et incitations, y compris une nouvelle déduction pour les investissements en intelligence artificielle.

Sur le plan social, le seuil d'exemption mensuel pour les employés passe de Rs 30 000 à Rs 38 462, et le gouvernement assure le renouvellement graduel des allocations CSG sur deux ans, contrairement aux plans d'arrêt brutal du gouvernement précédent.

Réforme des organismes publics

Dans sa volonté de « réingénierie des institutions clés », le Premier ministre a annoncé la fermeture d'organismes devenus obsolètes :

- Le 'Mauritius Africa Fund' sera fermé et ses fonctions intégrées à l'« Economic Development Board »
- La 'Maurice Stratégie Board Act' sera abrogée, ses fonctions transférées au

'Ministry of Financial Services and Economic Planning'

Discipline fiscale et transparence

La 'Public Debt Management Act' sera amendée pour :

- Revoir l'objectif de dette statutaire à 75% du PIB d'ici juin 2030 et 60% d'ici juin 2035
- Utiliser la dette brute du secteur public comme ancrage fiscal
- Réintroduire l'obligation pour le ministre des Finances de considérer le plafond de la dette avant d'émettre des garanties gouvernementales

Schemes de régularisation fiscale

Trois schemes de règlement seront introduits :

1. 'Tax Dispute Settlement Scheme' : Waiver complet des pénalités et intérêts pour les contribuables qui retirent leurs cas en cours
2. 'Voluntary Disclosure Settlement Scheme' : Opportunité de régulariser les revenus non déclarés avec waiver de 100% des pénalités
3. 'Tax Arrears Settlement Scheme' : Recondonction du scheme pour effacer les dettes fiscales existantes

Une vision ambitieuse pour l'avenir

En conclusion, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement profond de son gouvernement envers une Maurice « plus inclusive, innovante et tournée vers l'avenir ». Face aux critiques potentielles, il a lancé : « Si ce n'est pas maintenant, alors quand ? Le moment d'agir avec audace, de voir grand et de livrer des résultats durables, c'est maintenant ».

Le Dr Navin Ramgoolam a conclu sur une note d'espoir : « Nous reconstruisons avec la confiance que nous réussissons à faire passer notre pays de l'abîme à la prospérité, et à reconstruire le pont vers l'avenir - comme un seul pays, une seule nation ».

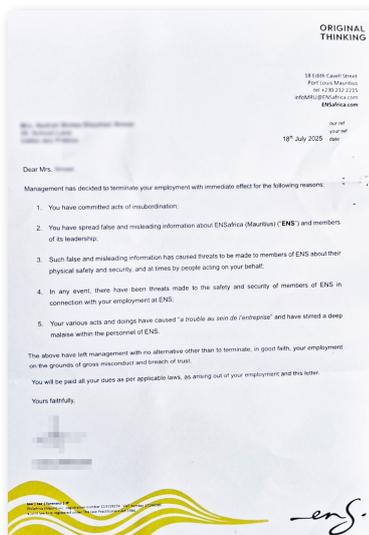
Après le licenciement de deux employées portant le hijab

Le gouvernement envisage de revoir la loi

C'est sans précédent : pour la première fois, un gouvernement mauricien prend publiquement position dans une affaire liée à l'expression religieuse en milieu professionnel. Réuni le 25 juillet, le Conseil des ministres a exprimé sa vive préoccupation face au licenciement brutal de deux employées d'un cabinet d'avocats de Port-Louis. Le gouvernement a non seulement saisi l'*Employment Relations Tribunal* pour qu'il se prononce sur leur possible réintégration, mais envisage également des mesures disciplinaires contre le cabinet ainsi que des amendements législatifs pour éviter que de tels cas ne se reproduisent.

Ce positionnement marque un tournant. Il témoigne de l'importance accordée par le gouvernement de Navin Ramgoolam aux principes d'inclusion, de tolérance et de liberté religieuse, consacrés par la Constitution. Le ministre du Travail, Reza Uteem, a dénoncé ce qu'il considère comme une atteinte potentielle à la liberté religieuse et à l'égalité de traitement. « Refuser une employée en raison de sa tenue religieuse va à l'encontre de nos principes fondamentaux », a-t-il déclaré, rappelant que Maurice est une démocratie multiconfessionnelle où chaque citoyen a le droit d'exprimer sa foi.

Dans la foulée, le député travailliste Eshan Juman a, lui, appelé au boycott du cabinet d'avocats impliqué, dénonçant un acte discriminatoire inacceptable. Il a exhorté les citoyens à faire preuve de solidarité en refusant de recourir aux services de cette firme tant que justice ne sera pas rendue aux deux femmes concernées.



Une décision brutale : Deux femmes suspendues, puis licenciées

À l'origine de cette prise de position politique inédite : une affaire qui continue de susciter l'indignation. Les deux salariées du cabinet ENSAfrica (Mauritius), initialement suspendues, ont été licenciées avec effet immédiat. Le courrier de licenciement en date du 18 juillet 2025 évoque des motifs graves : actes d'insubordination, diffusion d'informations trompeuses, menaces présumées à l'encontre de collègues, et trouble au sein de l'entreprise. Pourtant, aucun lien explicite n'est établi entre ces accusations et le port du hijab, qui semble pourtant avoir été à l'origine de la suspension.

Selon les deux femmes, c'est leur refus de retirer leur voile qui aurait déclenché la réaction de la direction. Ce qu'elles perçoivent comme une discrimination

L'Association of Masjids & Islamic Organisations salue la réaction des autorités

Lors d'une conférence de presse tenue ce samedi, l'Association of Masjids & Islamic Organisations de Vacoas/Phoenix s'est également exprimée sur l'affaire. L'organisation a salué la décision des autorités de la porter devant l'*Employment Relations Tribunal*, espérant qu'une solution équitable pourra être trouvée dans les plus brefs délais.



fondée sur l'apparence religieuse est nié par leur employeur, qui évoque des « comportements perturbateurs ». Mais cette justification tient-elle dans un pays où l'article 11 de la Constitution garantit la liberté religieuse, y compris dans l'espace professionnel, tant qu'elle ne nuit pas à la mission de l'entreprise ?

Me Imtihaz Mamoojee : « Il s'agit de liberté de pensée, d'expression et de choix »

L'avocat des deux ex-employées, Me Imtihaz Mamoojee, est catégorique : il s'agit d'une atteinte directe à leurs droits fondamentaux. « Elles n'ont jamais reçu d'avertissement, jamais été mises en cause pour la qualité de leur travail. On les a suspendues, puis licenciées uniquement parce qu'elles portaient le hijab », affirme-t-il. Il insiste sur le fait que tant qu'un salarié demeure professionnel et respecte le cadre de travail, aucun signe religieux — hijab, tikah ou croix — ne devrait poser problème.

« Même des compagnies internationales comme British Airways ont adapté leurs uniformes pour intégrer le port du hijab. Alors pourquoi cela poserait-il problème à Maurice ? », interroge-t-il. Pour lui, cette affaire dépasse la question de l'emploi : « C'est une question de principe ». Les deux femmes souhaitent d'ailleurs être réintégrées au sein de l'entreprise.

Vers une possible jurisprudence

En prenant position, le gouvernement envoie un signal fort : les discriminations, même dissimulées sous des motifs administratifs, ne seront pas tolérées. L'affaire, désormais entre les mains de l'ERT, pourrait faire jurisprudence et ouvrir la voie à une meilleure protection des droits religieux dans le secteur privé.

SUAC : « Inacceptable et anticonstitutionnel »

Le *Sunniy 'Ulamâ & Aïmmah Council* (SUAC) a exprimé avec fermeté, dans un communiqué émis ce samedi, son indignation face à cette situation inédite. Il rappelle que le hijab fait partie intégrante de l'identité religieuse de la femme musulmane et que son interdiction dans un cadre professionnel constitue une atteinte directe à un droit fondamental garanti par la Constitution. Cette prise de position vient renforcer le sentiment d'injustice partagé par une large frange de la population.

En dénonçant une pratique discriminatoire qui va à l'encontre de l'esprit de tolérance qui prévaut à Maurice, le SUAC appelle à la réintégration immédiate des deux employées concernées et à une intervention rapide des autorités compétentes. Le Conseil insiste sur le devoir de l'État de garantir, au-delà des règlements internes des entreprises, le respect des libertés religieuses dans tous les espaces de la société mauricienne.

Le Muslim Ladies Council dénonce une atteinte à la liberté religieuse

Le Muslim Ladies Council (MLC) tire la sonnette d'alarme face à l'interdiction du hijab dans le secteur privé. Lors d'une conférence de presse tenue le 23 juillet, sa présidente, Mariam Goodur, a dénoncé ce qu'elle considère comme une discrimination flagrante à l'encontre de deux employées licenciées par ENSAfrica (Mauritius) pour avoir refusé d'enlever leur hijab. Le MLC rappelle que le port de signes religieux comme le hijab, le tikah ou la croix est un droit constitutionnel au travail, et appelle à une mobilisation collective contre toute dérive attentatoire à la liberté de conscience.

Mariam Goodur s'interroge sur la légitimité d'un employeur à interdire le hijab sans pouvoir démontrer un préjudice réel à l'entreprise. Selon elle, toute interdiction liée à la pratique religieuse doit être justifiée par des impératifs objectifs et non fondée sur des préférences personnelles ou culturelles.

PNQ/PMQT

Dubai Expo 2020

Plus de Rs 8 millions dépensés par les anciens ministres et leurs délégations

Lors de la séance parlementaire de ce mardi, le Premier ministre a qualifié la participation à l'Expo Dubai 2020 de « *Travel Folly* », pointant du doigt la gestion jugée irresponsable des anciens ministres ayant assisté à l'événement international, en pleine crise sanitaire et économique.

En réponse à la question parlementaire B/714 posée par le député Beejan, élu de Grand-Baie/Poudre d'Or, le chef du gouvernement a affirmé que 11 anciens ministres accompagnés de leurs délégations respectives se sont rendus à Dubai



entre octobre 2021 et mars 2022. Il a souligné que trois d'entre eux – Renganaden Padayachy (ancien ministre des Finances), Darsanand

Balgobin (ancien ministre des TIC), et Soomilduth Bholah (ancien ministre du Développement industriel) – y ont même participé à deux reprises.

Le coût total de la participation des délégations ministérielles s'est élevé à plus de Rs 8 millions. Cette somme couvre notamment les billets d'avion, les frais d'hébergement, les indemnités journalières (*per diem*) et autres allocations. « *Alors que la population subissait de plein fouet les conséquences de la pandémie de COVID-19, ces déplacements luxueux, financés par l'argent du contribuable, sont injustifiables* », a lancé le Premier ministre, dénonçant une gestion dispendieuse des ressources publiques.

Dépréciation de la roupie et flambée des prix

Le PM fustige la mauvaise gestion de l'ancien régime

Le Premier ministre a également répondu à une question du député de Vieux Grand Port/Rose Belle, Manoj Seeburn, concernant l'évolution du taux de change du dollar américain face à la roupie mauricienne, et les conséquences sur le coût de la vie. Le Chef du gouvernement a pointé du doigt une « *mauvaise gestion économique flagrante* » du régime précédent comme principale cause de la dépréciation de la roupie et de l'inflation galopante de ces dernières années.

Selon les chiffres avancés, le taux de change moyen était de Rs 31,97 pour un dollar US en décembre 2014, contre Rs 46,64 en octobre 2024, soit une dépréciation de 46 % de la roupie en dix ans. Cette chute a eu des répercussions directes sur le pouvoir d'achat des Mauriciens. Le Premier ministre a rappelé que l'inflation avait atteint un pic historique de 11,3 % en février 2023, avec une hausse globale de 43,3 % des prix à la consommation entre décembre 2014 et octobre 2024.

Sur le plan externe, la situation n'est guère plus reluisante. Le déficit commercial a atteint Rs 180 milliards (28,2 % du PIB) en 2023, et s'est creusé davantage en 2024 pour s'établir à Rs 207,8

milliards, représentant 29,9 % du PIB.

Le Chef du gouvernement n'a pas mâché ses mots, qualifiant les décisions économiques du précédent exécutif d'« *amateurisme inquiétant* » et de « *manque flagrant de compétence* ». Il a notamment dénoncé plusieurs erreurs stratégiques commises par la Banque de Maurice sous l'ancien régime :

- Le financement du déficit budgétaire par création monétaire ;
- L'injection de liquidités massives dans le système bancaire à travers la Mauritius Investment Corporation (Rs 180 milliards) ;
- L'inaction ou l'inaudibilité dans l'ajustement du taux directeur, malgré les recommandations d'experts ;

- Une politique de taux d'intérêt inadaptée qui a creusé l'écart avec le dollar et accentué la pression sur la roupie.

Le Premier ministre a également critiqué le modèle économique d'alors, jugé trop dépendant de la consommation et des importations, les politiques populistes de subventions et d'allocations, ainsi que des projets publics jugés inefficaces, ayant conduit à une dette publique frôlant les 90 % du PIB en juin 2025.

Face à cette situation, il a assuré que son gouvernement a pris des mesures concrètes pour rétablir la stabilité macroéconomique. Il a notamment cité la baisse de l'inflation à 2,9 % en juin 2025, la stabilisation du taux de change pondéré de la roupie, et la mise en œuvre d'un plan rigoureux de consolidation budgétaire. « *Nous nous éloignons d'un modèle court-termiste pour privilégier les investissements, les exportations et l'innovation* », a-t-il conclu, se voulant rassurant sur les perspectives économiques du pays.



Un espoir pour des millions d'asthmatiques

Depuis plus de 50 ans, les crises sévères d'asthme étaient principalement traitées par des comprimés de corticoïdes. Aujourd'hui, une avancée capitale promet une meilleure qualité de vie aux personnes souffrant de la maladie : Des chercheurs du King's College de Londres, en partenariat avec l'Université d'Oxford, ont démontré l'efficacité d'un anticorps monoclonal, le benralizumab, administré au moment même de la crise chez des patients souffrant d'asthme sévère ou de COPD (Chronic obstructive pulmonary disease).

Ce traitement, déjà autorisé dans certains cas graves, a été rendu possible grâce à des tests rigoureux sur plusieurs espèces animales dans les phases précliniques – parmi lesquelles les singes cynomolgus, originaires de Maurice entres autres. Leur proximité biologique avec l'humain a permis d'analyser les réponses immunitaires dans des conditions réalistes et contrôlées. Ces recherches ont été essentielles pour garantir la sécurité et l'efficacité du médicament, comme en témoignent plusieurs publications scientifiques*.

Résultat : Les échecs thérapeutiques ont été réduits de jusqu'à 400% comparé aux corticoïdes traditionnels, une diminution des hospitalisations, et une meilleure qualité de vie pour les patients.

L'importance de la recherche

Les traitements comme le benralizumab sont issus de longues années de recherche biomédicale, dont les étapes clés passent par des essais sur les animaux comme les singes cynomolgus. Leur contribution est essentielle pour le développement de

thérapies ciblées, en particulier contre l'asthme sévère, une pathologie encore trop souvent sous-estimée et sous-traitée. Dans un contexte mondial où les maladies respiratoires progressent, la recherche demeure nécessaire – Éthiquement, scientifiquement, et humainement.

Un soulagement pour les familles... et le budget

Ce nouveau traitement a démontré une réduction de 83 % des cas sévères et des visites aux urgences dans plusieurs études. Aux États-Unis, le taux de mortalité lié à l'asthme a baissé de 44 % grâce à de meilleures prises en charge. En plus de sauver des vies, cela représente des économies majeures pour les systèmes de santé. À Maurice, de nombreux enfants asthmatiques manquent régulièrement l'école, une conséquence directe des crises mal contrôlées. Réduire les hospitalisations, c'est donc aussi redonner un quotidien plus stable aux familles.

De telles avancées ne seraient pas possibles sans la collaboration continue entre chercheurs, universités et partenaires engagés dans la recherche biomédicale.

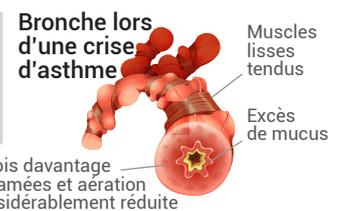
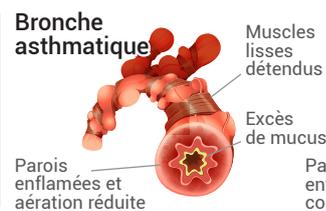
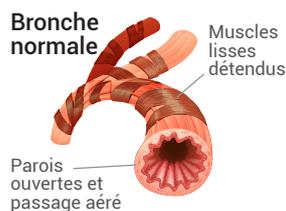
Témoignage médical



Dr Hanssa Summah, pneumologue à Maurice

9 % des adultes et environ 12% des enfants à Maurice souffrent d'asthme, selon une étude réalisée il y a plus de dix ans. Depuis quelques années on constate une augmentation des formes sévères d'asthme. La prise en charge de l'asthme sévère demeure complexe : malgré un traitement intensif et une bonne adhésion au traitement, les patients présentent des exacerbations récurrentes. Cela implique souvent un recours prolongé aux corticoïdes, entraînant des effets secondaires notables tels que l'obésité, le diabète, le glaucome, la cataracte ou encore l'ostéoporose. Le benralizumab, initialement indiqué chez les adultes atteints d'asthme éosinophilique, de polyposse nasale et d'exacerbations fréquentes, est désormais approuvé pour les enfants de 6 à 11 ans. Bien qu'il ne soit pas encore disponible à Maurice, ce traitement représente une véritable opportunité pour mieux contrôler l'asthme, réduire les exacerbations, et améliorer à la fois la fonction pulmonaire et la qualité de vie des patients les plus sévèrement touchés.

Qu'est-ce que l'asthme ?



L'asthme est une maladie chronique des voies respiratoires qui affecte plus de 339 millions de personnes dans le monde et cause plus de 417 000 décès chaque année. Lors d'une crise, les bronches se rétrécissent, provoquant des difficultés respiratoires parfois mortelles.

Bien que les inhalateurs et bronchodilatateurs offrent un soulagement, les avancées récentes en biothérapie donnent enfin aux patients une chance de vivre mieux, plus longtemps et avec moins d'effets secondaires. Ces traitements sont le fruit de décennies de recherche scientifique rigoureuse.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cynobreeders.com

* Wu YL, Hirata I, Ohta K, et al. "Evaluation of the Safety of Benralizumab in Preclinical Studies." *Toxicol Pathol.* 2013;41(7):1020–1029. Disponible sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3587289/>

* Busse WW, Katial R, Gossage D, et al. "Safety profile, pharmacokinetics, and biologic effects of benralizumab." *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 2010. Disponible sur : [https://www.jacionline.org/article/S0091-6749\(10\)00590-7/fulltext](https://www.jacionline.org/article/S0091-6749(10)00590-7/fulltext)

* Organisation mondiale de la Santé. "Faits et chiffres : Asthme." Disponible sur : <https://www.who.int/fr/news-room/facts-in-pictures/detail/asthma>

* Sciences et Avenir. "Crises sévères d'asthme : l'espoir des anticorps monoclonaux", 2025. Disponible sur : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/allergies/crises-severes-d-asthme-l-espoir-des-anticorps-monoclonaux_182467



CynoBreedersAssociation

Ceci est une communication de la Cyno Breeders Association (CBA) visant à informer les Mauriciens des avancées médicales significatives réalisées dans le monde grâce à la recherche sur les singes. La Cyno Breeders Association (CBA) s'engage à garantir les normes les plus élevées en matière de soins et de pratiques éthiques dans la recherche biomédicale. Ensemble, nous contribuons à faire progresser la médecine mondiale tout en respectant les êtres vivants impliqués.



www.cynobreeders.com

PNQ/PMQT

Incidents à la prison de Melrose

Le rapport sera rendu public

Interpellé au Parlement sur les événements survenus le 17 juillet à la prison de haute sécurité de Melrose, le Premier ministre a insisté sur l'engagement ferme de son gouvernement envers la transparence, la justice et le respect des droits humains. Il a assuré que la lumière sera faite sur les faits et que le rapport d'enquête sera rendu public.

Les incidents sont survenus lors d'une fouille ciblée dans cinq unités résidentielles de la prison, dont *Ebony Unit*, où des tensions entre détenus ont éclaté. Craignant une mutinerie, le commissaire des prisons a sollicité l'intervention de la police. Le GIPM et la SMF ont alors été déployés pour appuyer l'unité d'intervention pénitentiaire. Des objets interdits, tels que téléphones



miniatures et carte SIM, ont été saisis.

Neuf détenus ont été examinés par des médecins, dont un présentant une blessure au cou. Sept proches ont signalé des cas présumés de brutalité. Une enquête policière est en cours.

Le Premier ministre a confirmé qu'une enquête indépendante a été ouverte par la *National Human Rights Commission* (NHRC) dès le 19 juillet, après une plainte. D'autres témoignages de familles ont été reçus. Le rapport final de la NHRC est attendu et sera, selon lui, « examiné et publié dans un souci de transparence totale ». « Le respect des droits humains est non négociable. Toute déviation sera traitée avec la plus grande rigueur », a-t-il conclu.

Cybercriminalité

111 cas résolus sur 3 337 en dix ans

Le Parlement a pris connaissance, ce 22 juillet 2025, du bilan de la Cyber Unit pour la période 2014–2024. À une question de la députée Babita Thannoo, le Premier ministre a révélé que sur les 3 337 cas rapportés en dix ans, seuls 111 ont été résolus.

Le reste des dossiers se répartit comme suit : 147 cas attendent l'avis du Directeur des Poursuites Publiques, 14 sont en attente de procès, 889 restent sous enquête et 2 176 ont été classés.

Ce taux de résolution très faible — environ 3 % — interroge sur l'efficacité opérationnelle passée de l'unité. Le

gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures pour améliorer la situation. Parmi elles :

- **Renforcement des effectifs**, passés de 13 en 2014 à 21 en 2025, avec des formations spécialisées ;

- **Coopération accrue** avec CERT-MU, l'ICTA et des plateformes comme Facebook et TikTok via un canal direct 24/7 ;

- **Surveillance en ligne 24h/24** par la Police IT Unit ;

- **Fonctionnement continu du laboratoire de criminalistique numérique**, pour accélérer l'analyse des preuves électroniques.



Le Premier ministre a reconnu que la cybercriminalité est un défi mondial et a appelé à la mobilisation de tous les acteurs. Une unité spécialisée en

cybersécurité est en cours de création, avec le soutien d'experts étrangers, et une révision de la Cybersecurity and Cybercrime Act est à l'étude pour mieux protéger les secteurs critiques et les enfants en ligne.

Drogue sur la côte ouest

163 arrestations, 117 affaires... et pas une élucidée

Cinq ans d'enquêtes, 117 affaires de drogue recensées sur la côte ouest, 163 personnes interpellées — et toujours zéro dossier bouclé. C'est le constat dressé par le Premier ministre en réponse à une question parlementaire du député de Savanne et Black River, Arvin Babajee.



Toutes les enquêtes sont encore en cours, a déclaré Navin Ramgoolam. Parmi les suspects, 146 sont des citoyens mauriciens, 17 des étrangers. Mais au final, aucune condamnation, aucun procès conclu, aucun réseau officiellement démantelé. Un bilan qui en dit long sur le manque d'efficacité des mécanismes en place mis en place ces dernières années.

Et pourtant, les moyens ne manquent pas. Le chef du gouvernement a rappelé l'existence de 204 caméras Safe City déployées stratégiquement, ainsi que la présence de 11 postes de police et 7 de la Garde côtière dans la région. À cela s'ajoutent des patrouilles maritimes, terrestres et aériennes, ainsi que trois radars côtiers censés repérer toute activité suspecte en mer.

Mais les résultats sont là : les chiffres d'arrestations montent, mais la justice stagne. Et pendant ce temps, des zones comme "La Passe" — point de passage bien connu des trafiquants — restent faiblement surveillées. Interrogé sur la possibilité d'y installer des caméras Safe City, le Premier ministre a répondu qu'une décision dépendrait d'une évaluation des risques encore à venir.

Cargo Handling Corporation Ltd

2030 en ligne de mire : la révolution portuaire est en marche

La Cargo Handling Corporation Ltd (CHCL) a présenté ce mercredi matin son Business Plan 2025–2030, marquant une étape décisive vers la transformation du port de Port-Louis en une plateforme logistique moderne, intelligente et durable. La présentation officielle s'est tenue lors d'une conférence de presse à Port-Louis, sous la présidence du Directeur général de la CHCL, Gassen Dorsamy.

Ce plan stratégique vise à moderniser les opérations portuaires, améliorer l'efficacité globale et consolider le rôle de l'île Maurice dans le commerce régional et international. « *Nous faisons face à des défis importants* », a souligné Gassen Dorsamy, citant notamment la concurrence croissante de Madagascar, qui a su attirer d'importants investissements étrangers et intégrer des technologies portuaires avancées. Une évolution qui, selon lui, menace

la position actuelle de Maurice dans le réseau maritime de l'océan Indien.

Pour répondre à cette pression, le plan prévoit une série d'actions concrètes : la modernisation des infrastructures, l'acquisition de grues hybrides et l'automatisation des opérations clés, afin d'augmenter la productivité tout en réduisant l'impact environnemental.

La transformation numérique est un autre pilier central du plan. La CHCL prévoit ainsi de déplacer les postes d'entrée pour les camions et d'implémenter un système de portique automatisé, afin de désengorger le port, fluidifier la circulation et réduire l'empreinte carbone. L'infrastructure terminale sera également réaménagée pour



agrandir les zones de stockage et de stationnement, tandis qu'une nouvelle zone d'échange logistique facilitera le transit des marchandises. Les systèmes de sécurité et de contrôle seront renforcés pour garantir une exploitation plus sûre et plus efficace.

Sur le volet manutention, le plan prévoit l'extension des capacités d'entreposage ainsi que l'amélioration des services pour les conteneurs réfrigérés. Ces mesures visent à diversifier

les types de cargaisons, réduire les délais de traitement et soutenir les objectifs de durabilité.

Enfin, Gassen Dorsamy a mis l'accent sur le renforcement des compétences comme un axe fondamental du plan. À ce titre, le gouvernement indien mettra à disposition un simulateur de

formation destiné aux opérateurs d'équipements spécialisés. Une initiative qui contribuera à renforcer les compétences locales, améliorer la réactivité opérationnelle et positionner Maurice comme un hub logistique fondé sur la connaissance.

Avec ce plan ambitieux, la CHCL entend faire de Port-Louis un port du futur, à la fois performant, écoresponsable et capable de relever les défis du commerce maritime mondial.

Fusion ENL-Rogers

Un tournant stratégique

Dans un contexte de bouleversements économiques sans précédent, le Premier ministre, Navin Ramgoolam, a lancé un vibrant appel à la collaboration entre les secteurs public et privé afin de stimuler la croissance inclusive, renforcer la résilience économique et encourager l'innovation. C'est à Moka, lors du lancement officiel du *ER Group* — né de la fusion des deux géants privés ENL et Rogers — que le chef du gouvernement a prononcé son discours, devant un parterre composé de ministres, de membres du corps diplomatique et de nombreuses personnalités du monde économique.

Navin Ramgoolam a salué la fusion entre ENL et Rogers, deux groupes majeurs qui ont, selon lui, façonné le tissu socio-économique du pays à travers leur présence dans des secteurs clés tels que l'agro-industrie, l'immobilier, l'hôtellerie, la logistique, les services financiers, le commerce, l'industrie et la technologie. « *Cette fusion illustre un esprit d'adaptation proactive. Le ER Group incarne une entreprise résiliente, dynamique et tournée vers l'avenir, avec plus de 7 400 employés répartis dans 30 pays* », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à transformer l'économie et la société mauriciennes, autour d'un socle fondé sur l'honnêteté, la



bonne gouvernance et l'intégrité. Il a rappelé plusieurs initiatives phares, notamment le Programme gouvernemental 2025–2029, la création d'un Comité de pilotage de haut niveau pour en assurer la mise en œuvre, ainsi que le Budget 2025–2026, conçu pour appuyer la justice sociale et la croissance durable.

Il a également présenté la nouvelle stratégie économique nationale articulée autour de cinq piliers : l'accent sur la recherche, le développement et l'innovation ; la reconversion stratégique des ressources foncières et humaines ; la croissance soutenue par l'investissement et la technologie, incluant le sport et la transformation structurelle ; le rétablissement des fondamentaux macroéconomiques, avec une réduction du ratio dette/PIB ; une diminution de la dépendance aux importations et une hausse

de la part de l'industrie dans le PIB.

Reconnaissant les défis majeurs auxquels le pays fait face, le Dr Ramgoolam a insisté sur la nécessité de réformer le système de retraite, qu'il juge insoutenable à long terme. Il a également annoncé des négociations commerciales à venir avec le président des États-Unis, Donald Trump, dans le but de renforcer les liens économiques.

Par ailleurs, il a réitéré sa volonté de positionner l'île Maurice comme un hub régional du commerce et de l'investissement, en s'appuyant notamment sur l'économie bleue et numérique. Il a aussi évoqué la relance du Conseil de coopération régionale, ainsi que la restructuration de l'Economic Development Board (EDB) afin de mieux accompagner la croissance responsable et la gestion efficace des ressources. L'investissement dans les infrastructures vertes, la lutte contre les effets du changement climatique et la résilience face aux catastrophes naturelles ont également été mis en avant comme priorités.

Les dirigeants du *ER Group*, Gilbert, Philippe et Éric Espitalier-Noël, ont exprimé leur volonté de continuer à investir dans le développement économique et social du pays, tout en renouvelant leur engagement envers l'innovation et la responsabilité d'entreprise.

Bel Village

Hommage au Dr. Swabir Goodur

Hier, samedi 26 juillet 2025, le National Urdu Institute et l'Aligarh Muslim University Alumni Association ont rendu un hommage posthume au Dr. Swabir Goodur (OSK), disparu le 3 février dernier après plus de cinq décennies consacrées à la promotion de la langue ourdoue à Maurice.

La cérémonie, qui s'est tenue au SNIT Hall de Bel Village en présence de personnalités publiques, a rassemblé de nombreuses personnes venues saluer la mémoire de cette figure emblématique du paysage culturel mauricien. Ancien présentateur à la MBC, poète, écrivain et maître de conférences senior, le Dr. Goodur a marqué le public par son éloquence et sa passion pour la langue de Mirza Ghalib.

L'événement a également été marqué par le lancement d'un magazine spécial consacré à sa mémoire, témoignage

de l'héritage durable laissé par cet humaniste exceptionnel, décoré de l'Ordre de l'Étoile et de la Clef de l'Océan Indien en 2012.

Pour Mariam Goodur, l'épouse du Dr. Swabir Goodur, cet hommage organisé par The National Urdu Institute en collaboration avec l'Aligarh Muslim University Alumni Association revêt une dimension particulièrement émouvante. « Je suis très émue et reconnaissante que nos concitoyens conservent une si belle image de lui. Où que j'aïlle, les gens me parlent de lui avec respect », confie-t-elle



avec émotion. Après 43 années de vie conjugale, elle garde le souvenir d'un homme exemplaire, tant dans sa vie professionnelle que familiale et amicale.

Mariam Goodur souligne l'immense contribution de son époux à la propagation de l'ourdou à Maurice, rappelant qu'il était vice-président de l'Urdu Speaking Union, président du National Urdu Institute, et qu'il avait présidé de nombreux événements culturels nationaux. « À son départ, on a perdu une encyclopédie », résume-t-elle, évoquant la richesse des connaissances de cet homme qui dispensait de nombreux cours, du niveau débutant aux formations universitaires avancées.

Libre Expression

Face à l'injustice, le silence est une trahison

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire. » Albert Einstein

À une époque où la 'Cancel Culture'* inquiète beaucoup d'entre nous, nous ne pouvons pas nous soustraire au devoir de dénoncer la tyrannie. En temps de crise morale, le silence devient un langage à part entière, celui de la complicité ou, parfois, de la lâcheté. Le monde d'aujourd'hui n'est pas étranger aux injustices, mais les échos du silence en réponse à ces épisodes d'oppression sont véritablement retentissants. La crise à Gaza, où des millions de personnes sont confrontées aux atrocités de ce que beaucoup appellent un génocide perpétré par les forces israéliennes, est un témoignage flagrant de cette amère réalité.

Au milieu de ces tribulations, des voix inattendues s'élèvent. Beaucoup de pays musulmans et non-musulmans, ont publiquement condamné la violence contre les Palestiniens, illustrant que l'empathie et la dénonciation de la tyrannie sont des devoirs universels, qui ne sont pas limités par des frontières religieuses ou culturelles.



Défendre les droits de l'homme des Palestiniens ne signifie pas que vous êtes pro-Hamas. Dire «Free Palestine» ne signifie pas que vous êtes antisémite ou que vous «voulez que tous les Juifs partent». «Free Palestine» signifie libérer les Palestiniens de l'occupation israélienne qui leur vole leurs droits fondamentaux depuis 75 ans. «Free Palestine» signifie cesser de mettre en cage les 2,3 millions Palestiniens qui se trouvent dans la plus grande prison en plein air du monde, dont la moitié sont des enfants. «Free Palestine» signifie mettre fin à l'apartheid imposé par le gouvernement israélien. «Free Palestine» signifie donner aux Palestiniens le contrôle de l'infrastructure de base de leur terre.

Beaucoup ont la crainte d'être détenus ou d'être soumis à des restrictions de voyage, ce qui est une préoccupation légitime. Cependant, la boussole morale de l'Islam exige la poursuite de la

justice, même face à l'adversité. Il ne s'agit pas d'un appel à l'insouciance, mais d'un rappel de la nécessité d'un activisme stratégique, courageux et consciencieux.

S'élever contre l'injustice n'est pas une responsabilité confinée au domaine de l'action individuelle. C'est un devoir collectif que les musulmans, en solidarité avec l'ensemble de l'espèce humaine, doivent assumer. Le sort de la population de Gaza n'est pas seulement une crise régionale ou religieuse ; il s'agit d'une question humanitaire, qui exige de l'empathie et de l'action à l'échelle mondiale.

Pour faire face à ces injustices brutales, il faut briser les barrières de la peur et de l'auto-préservation. Il est impératif de trouver des moyens d'exprimer son opposition, que ce soit par le biais des réseaux sociaux, de manifestations pacifiques ou d'un soutien humanitaire, même dans un contexte de craintes de réactions négatives ou de 'Cancel Culture'.

L'élévation morale réside dans l'alignement de ses actions sur ses convictions ; les horreurs qui se déroulent actuellement à Gaza sont un test de l'engagement du

monde, en particulier des influenceurs musulmans et non-musulmans, en faveur de la dignité humaine et de la justice.

Et la sagesse prophétique souligne vraiment ce chemin : face à la tyrannie, ne pas parler n'est pas une option. Garder le silence est une trahison de sa foi, de sa conscience et de l'essence même de notre humanité commune. Le moins que nous puissions faire, c'est de réaliser que les voix musulmanes et non musulmanes qui plaident pour la justice à Gaza sont plus efficaces que l'une ou l'autre ; d'encourager les éminents personnalités à dénoncer la crise à Gaza et à user de leur influence pour sensibiliser et rappeler à leurs compatriotes leur devoir de faire face à l'injustice, même face à la 'Cancel Culture'.

* 'Cancel culture' est une expression utilisée pour désigner une culture dans laquelle ceux qui sont au pouvoir, jugent qu'un autre aurait agi ou parlé d'une manière inacceptable, ils les ostracisent, les boycottent ou les rejettent.



By Bashir Nuckchady

Note : Les points de vue exprimés dans la rubrique 'Libre Expression' ne reflètent pas nécessairement ceux de la rédaction

La DOHA Football Academy remporte la coupe de l'amitié

La DOHA Football Academy a organisé la coupe de l'amitié, un tournoi qui a rassemblé six équipes : la DOHA Football Academy A et B, la Sparc Football Academy, les Beach Raptors, l'Académie Valley Pitot et l'AS Capricorn de l'île de la Réunion.

Durant la compétition, les organisateurs ont constaté que les jeunes mauriciens possèdent beaucoup de talent et de belles individualités. « Le but de ce tournoi était de créer amitié et solidarité entre les jeunes et de maintenir les liens avec les académies de l'océan indien », explique Riad Hullemuth, organisateur. « Notre rêve est de pouvoir se qualifier pour la coupe d'Afrique.

Nous croyons en nos jeunes et nous allons les encourager à poursuivre leur carrière », ajoute-t-il.

Au terme des rencontres, la DOHA Football Academy s'est imposée. Les Beach Raptors ont terminé runner-up et l'AS Capricorn de l'île de la Réunion



deuxième runner-up. Un trophée souvenir a été offert à l'équipe réunionnaise.

L'événement s'est déroulé en présence du député Eshan Juman et du Junior Minister Fawzi Allyman. L'organisation remercie la MFA pour son soutien, ainsi que les sponsors, les parents et le staff technique.



Alexander Isak a demandé à quitter Newcastle !

Alexander Isak veut quitter Newcastle. Le buteur suédois a demandé à partir cet été. Liverpool reste à l'affût, en attendant un possible départ de Luis Díaz.

C'est l'un des feuilletons majeurs de ce mercato estival : quel avenir pour Alexander Isak ? Selon les informations de Fabrizio Romano, l'attaquant suédois aurait officiellement exprimé à Newcastle



son souhait de quitter le club cet été. La direction des 'Magpies' est désormais informée des intentions du joueur et s'interroge sur la meilleure manière de gérer cette situation. Le club aurait déjà réactivé plusieurs pistes pour recruter un nouvel avant-centre en prévision d'un possible départ d'Isak, lui qui n'est pas du voyage pour la tournée asiatique.

Parmi les prétendants, Liverpool suit le dossier de très près. Malgré la signature récente de Hugo Ekitike, les Reds n'auraient pas abandonné l'idée d'attirer Isak à Anfield. Toutefois, un éventuel mouvement dépendrait du sort de Luis Díaz, dont le transfert pourrait libérer à la fois une place dans l'effectif et les liquidités nécessaires à une offre concrète.

OFFICIEL : Boubacar Kamara prolonge avec Aston Villa jusqu'en 2030

Boubacar Kamara a finalement prolongé avec Aston Villa jusqu'en 2030. Pièce maîtresse du milieu d'Unai Emery, le Français revient fort après une grave blessure et confirme son importance dans le projet des Villans.

Courtisé un temps par des clubs d'Arabie saoudite, Boubacar Kamara (25 ans) a finalement choisi de poursuivre son aventure en Premier League. Le milieu de terrain français a officiellement prolongé son contrat avec Aston Villa jusqu'en 2030. Alors qu'il restait encore deux ans

de contrat au joueur, cette prolongation était jugée aussi cruciale que n'importe quelle recrue estivale pour les dirigeants des Villans.

Bouba Kamara s'est imposé comme l'un des hommes clés du système d'Unai Emery avant que sa progression ne soit freinée par une rupture des ligaments croisés en



février 2024. Près d'un an plus tard, il retrouvait les terrains, et s'est rapidement réinstallé dans le onze titulaire. Sa combativité, son intelligence tactique et sa qualité technique ont fait de lui un véritable chouchou des supporters, un rouage essentiel au milieu de terrain. Sur les 41 matchs qu'il a disputés, l'ancien Marseillais en a débuté 33.

Samuel Eto'o charge le ministère des Sports et affirme la démission du sélectionneur

Samuel Eto'o sort du silence dans l'affaire Marc Brys. Dans une lettre adressée au ministre des Sports, le président de la Fecafoot affirme que le sélectionneur belge a bel et bien démissionné et rejette toute accusation de manipulation.

Nouveau rebondissement dans le feuilleton Marc Brys. Ce jeudi 24 juillet 2025, Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), a adressé une lettre officielle au ministre des Sports et de l'Éducation physique Narcisse Mouelle Kombi pour clarifier sa position dans la polémique entourant la démission – puis la rétractation – du sélectionneur belge des Lions Indomptables. Intitulée «Démission et prétendue rétractation de Monsieur Marc Brys, Ex-entraîneur-sélectionneur des Lions Indomptables», la lettre pointe directement la responsabilité du ministère dans la gestion du contrat du technicien.

Samuel Eto'o affirme que la Fecafoot n'a jamais été impliquée dans la signature du contrat de Marc Brys, ni informée des modalités de son engagement. Il réfute



également toute tentative de manipulation, en réponse aux accusations implicites relayées par le ministère. «La Fédération Camerounaise de Football n'a jamais été associée à la négociation et à la signature du contrat liant Monsieur Marc Brys à l'État. La Fecafoot n'a jamais obtenu copie de ce contrat et ignorait les modalités de paiement des rémunérations y afférentes. Elle ne pourrait donc ourdir une "manipulation" en spéculant sur leur irrégularité. Cette allégation spacieuse ne saurait prospérer.»

«De surcroît, votre communication reconnaît, sans doute maladroitement, qu'il existait bien un problème de retard dans le paiement desdits salaires. Retards qui auraient, selon vos propos, été

régularisés le 18 juillet 2025. Fait troublant : la lettre de démission, elle, est datée du 21 juillet, c'est-à-dire signée trois jours après le prétendu apurement de ladite dette salariale. Cette incohérence fragilise l'argumentaire développé sur ce point.» Dans la conclusion de sa lettre, Samuel Eto'o confirme la démission de Marc Brys, assurant que celle-ci a été actée de manière volontaire et immédiate par l'intéressé.

«Après avoir fait la démonstration qu'aucune manipulation d'aucune sorte n'a été ourdie au sein de la Fédération Camerounaise de Football, nous affirmons avec force qu'au regard des pièces en notre possession, Monsieur MARC BRYs a bel et bien rompu, en connaissance de cause, sa relation contractuelle avec le Cameroun avec effet immédiat.» «Ni l'Histoire glorieuse des Lions Indomptables, ni le prestige attaché à l'image de marque de notre pays n'autorisent qu'il soit sali par cette polémique inacceptable. «Nous formulons l'espoir qu'un jour la vérité jaillisse, pour l'honneur et le respect que nous devons à nos compatriotes.»

OFFICIEL : Manchester United s'offre Bryan Mbeumo pour 75 M€

Manchester United a officialisé lundi l'arrivée de Bryan Mbeumo pour les cinq prochaines saisons, soit jusqu'en 2030. Le club d'Old Trafford dépensera plus de 80 millions d'euros (75 millions fixes plus bonus) pour le Camerounais.



Manchester United a confirmé lundi la signature de l'attaquant camerounais Bryan Mbeumo en provenance de Brentford. Le joueur de 25 ans qui a signé un contrat de cinq ans s'est révélé comme l'un des meilleurs buteurs de Premier League la saison dernière, inscrivant 20 buts dans la compétition. Né en France, il a fait ses classes à Troyes, d'où il a rejoint Brentford en 2019, alors que le club évoluait encore en Championship. «Dès que j'ai su que j'avais l'opportunité de signer à Manchester United, je n'ai pas hésité, c'est le club de mes rêves, celui dont je portais le maillot quand j'étais enfant», a déclaré le joueur aux médias officiels du club.

L'arrivée de Mbeumo fait suite à celle de l'attaquant brésilien Matheus Cunha, recruté en provenance de Wolves, alors que le club d'Old Trafford cherche à améliorer son total de 44 buts inscrits en Premier League la saison dernière (le quatrième plus faible), ainsi que sa 15e place au classement. «Ma mentalité est de toujours être meilleur qu'hier. Je sais que j'ai l'esprit et le caractère pour atteindre un autre niveau ici, en apprenant de Ruben Amorim et en jouant aux côtés de joueurs de classe mondiale», a déclaré Mbeumo. Bien que les chiffres officiels de l'opération n'aient pas été divulgués, elle s'élève à un peu plus de 80 millions d'euros (75 millions d'euros fixes plus bonus), selon les informations de la presse britannique.

OFFICIEL : Arsenal signe le défenseur de Valence, Cristhian Mosquera

Arsenal a annoncé jeudi la signature du défenseur de Valence, Cristhian Mosquera, portant ses dépenses à près de 165 millions d'euros lors du mercato estival.

L'international espagnol des moins de 21 ans rejoint le club pour une indemnité fixe d'environ 15 millions d'euros assortie de bonus liés à ses performances. Il a conclu un accord sur la base d'un long terme. Le club n'a pas précisé la durée. Mosquera devient la cinquième recrue d'Arsenal. Il est appelé à servir de doublure à William Saliba et Gabriel dans l'axe de la défense, mais peut évoluer sur l'ensemble de la ligne défensive. 41 apparitions avec Valence la



saison dernière, Mosquera a rejoint l'effectif des 'Gunners' pour leur tournée à Singapour et à Hong Kong.

L'entraîneur Mikel Arteta a décrit Mosquera comme un joueur «intelligent, rapide, capable d'évoluer dans l'axe comme sur les côtés « Mosquera suit les pas du milieu espagnol Martin

Zubimendi, du gardien Kepa Arrizabalaga, de Christian Norgaard et de Noni Madueke qui ont rejoint Arsenal cet été. Gabriel et Myles Lewis-Skelly ont également prolongé leur contrat cet été tandis qu'une prolongation à long terme pour le jeune Ethan Nwaneri serait en passe d'être finalisée.

Viktor Gyökeres devrait compléter le bal, le club anglais se rapprochant d'un accord avec le Sporting Portugal pour s'attacher les services de l'attaquant suédois. Les Gunners qui ont terminé trois fois de suite à la deuxième place de Premier League entameront la saison 2025/26 sur la pelouse de Manchester United, le 17 août.